

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2020 Budget communal

LE CADRE BUDGETAIRE

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales précisant qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site Internet : www.raillencourt.fr

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées durant l'année 2020. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier municipal, qui est approuvé par le conseil municipal avant l'approbation du compte administratif.

Le compte administratif 2020 pourra être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture habituelles des bureaux.

Rappel : le budget primitif a été approuvé le 09 juillet 2020 par le conseil municipal et avait été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

Code général des collectivités territoriales – extrait de l'article L2313-1 modifié par la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 - art. 191 (V) -Modifié par Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 - art. 6

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département. Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

I-LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Généralités

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1.2 Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité : charges à caractère général (achats de fournitures, énergie, entretien des bâtiments et des voiries, assurances ...), les prestations de service effectuées, les charges de personnel, les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions aux associations, participation à d'autres collectivités ou organismes), les intérêts d'emprunt à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent **1.719.603,02€**.

Elles sont en diminution par rapport à 2019 (1.787.054,10€).

Les charges de personnel quant à elles représentant 61,9% des dépenses réelles de fonctionnement. (1.064.105,19€), en très légère hausse par rapport à 2019 (1.062.823,39€).

Au 31/12/2020, les effectifs communaux sont de 26 agents en emplois permanents (22 titulaires et 4 stagiaires dont 1 à temps non complet) et de 4 agents contractuels de droit public à temps non complet. Des agents contractuels de droit privé (contrat d'engagement éducatif) sont recrutés en période de vacances scolaires dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement (de 7 à 10 maximum).

1.3 Les recettes

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, centre de loisirs, loyers, location de salles, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux participations d'organismes (CAF).

Les recettes de fonctionnement 2020 représentent **2.197.514,37€**. Elles sont en diminution par rapport à 2019 (2.242.446,11€)

Les principales recettes de la commune sont

- Les produits des services et du domaine (chapitre 70)
- Les impôts et taxes (chapitre 73)
- Les dotations et participations (chapitre 74)
- Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Constat : Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement et de la Dotation de Solidarité Rurale de Péréquation depuis plusieurs années

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|-------|----------|----------|----------|----------|
| DGF | 111.667€ | 121.003€ | 132.189€ | 142.944€ |
| DSRP | 27.238€ | 27.586€ | 28.274€ | 26.911€ |
| Total | 138.905€ | 148.589€ | 160.463€ | 169.855€ |

1.4 Le résultat

Le résultat de fonctionnement 2020 est de 1.211.624,22€.

Recettes 2.197.514,37€ - Dépenses 1.719.603,02€ = 477.911,35€ auxquels il faut ajouter le résultat antérieur de 2019 (733.712,87€)

II-LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

2.2 Les dépenses

Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création, les capitaux des annuités des emprunts.

Les dépenses d'investissement en 2020 ont représenté **246.666,46€**.

Principales réalisations de l'année 2020

Chapitre 20 - Les immobilisations incorporelles (12.990€)

-Etude de faisabilité pour le projet de réhabilitation énergétique de l'école primaire Ringeval

Chapitre 21 - Les immobilisations corporelles (85.622,69€)

-Achat et pose d'un columbarium-cimetière de Ste Olle

-Achat de canons salle des fêtes le Tordoir, éclairage LED salle des sports

-Mission de maîtrise d'œuvre divers travaux de voirie

-Accord cadre à bons de commande pour la maintenance de l'éclairage public, pose de luminaires église St Nicolas

-Achat de matériel pour les espaces verts, de figurines « Arthur et Zoé » aux deux passages piétons à proximité des écoles, de panneaux de signalisation routière

-Achat d'un véhicule utilitaire d'occasion

-Achat de logiciels pour le RAM et service animation jeunesse, d'ordinateurs pour la médiathèque, d'imprimantes, d'un onduleur, d'un ordinateur portable pour la mairie, de tablettes numériques pour les élus

-Achat de tables et chaises pour l'école Jules Ferry, de fauteuils de bureau mairie et médiathèque, de mobilier pour le RAM

-Pose et fourniture d'un portail salle la Marlière, achat de fontaines à eau pour les deux restaurants scolaires, d'un lave-linge séchant pour le RAM, d'un réfrigérateur salle du Tordoir, d'un nettoyeur haute pression, de divers matériels pour les espaces verts

Chapitre 23 - Les immobilisations en cours (8.5990,63€)

Insertion annonce mise en concurrence pour mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de réhabilitation énergétique de l'école Ringeval, levé topographique école Ringeval, solde de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de l'ancienne mairie en RAM, solde des missions de contrôle technique et SPS relative à la mise en accessibilité de la salle du Tordoir.

Les emprunts

Etat de la Dette au 31/12/2020 : 902.177,87€

Capital remboursé en 2020 : 139.463,14€

2.3 Les recettes

Elles comprennent les subventions, les dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé), les emprunts.

Les recettes d'investissement 2020 s'élèvent à **451.359,52€**

Principales recettes de la section

Chapitre 13- Les subventions (136.267,64€)

Subvention Etat : 33.145,65€

Subvention du département : 66.878,00€

Subventions CAF, Pays du Cambrésis : 36.243,99€

Chapitre 10 - Les dotations (315.091,88€)

FCTVA : 37.475,46€

Taxe d'aménagement : 16.959,97€

Excédent de fonctionnement capitalisé : 260.656,45€

2.4 Les restes à réaliser

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont pris en compte pour l'élaboration de l'affectation des résultats de l'année N-1.

Les restes à réaliser en investissement correspondent :

- aux dépenses engagées non mandatées
- aux recettes certaines

L'état des restes à réaliser est établi au 31 décembre de l'exercice concerné sur la base des engagements juridiques retracés dans la comptabilité d'engagement du comptable. Cet état sert de justificatif des restes à réaliser inscrits au compte administratif.

La différence entre les recettes et les dépenses des restes à réaliser de la section d'investissement constitue un élément des besoins de financement de cette section. Elle est déduite du résultat positif de la section de fonctionnement et créditée au compte 1068.

Les restes à réaliser s'élèvent à 256.000€ en section de dépenses.

III RATIOS FINANCIERS

| | CA 2020 |
|---|-----------------|
| Population totale Insee | 2.250 habitants |
| Dépenses réelles fonctionnement/habitant | 764,24 |
| Produit des impositions directes/habitant | 585,06 |
| Recettes réelles de fonctionnement/habitant | 976,67 |
| Dépenses d'équipement brut/habitant | 47,65 |
| Encours de la dette/habitant | 462,95 |
| Dotations globales de fonctionnement/habitant | 61,74 |

IV RESULTATS 2020

Section de fonctionnement

| Dépenses | Prévisionnel Budget 2020 | Réalisations 2020 | Recettes | Prévisionnel Budget 2020 | Réalisations 2020 |
|-----------------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------|
| 011 Charges générales | 764.000,00 | 477.694,87 | 013 Atténuation charges | 5.000,00 | 9.257,40 |
| 012 Charges de personnel | 1.129.000,00 | 1.075.424,99 | 70-Produits | 154.300,00 | 117.459,98 |
| 014 Atténuation de produits | | | 73-Impôts et taxes | 1.635.134,04 | 1.651.402,17 |
| 65 Charges gestion courante | 153.130,00 | 122.857,33 | 74-Dotations | 184.829,27 | 289.626,48 |
| 66 Charges financières | 40.820,00 | 40.816,66 | 75-Autres produits | 120.000,00 | 129.764,29 |
| 67 Charges exceptionnelles | 3.550,00 | 2.809,17 | 76-Produits financiers | 10,00 | 4,05 |
| 022 Dépenses imprévues | 4.486,18 | | | | |
| Total dépenses réelles | 2.094.986,18 | 1.719.603,02 | Total recettes réelles | 2.099.273,31 | 2.197.514,37 |

| REPORTS DE L'EXERCICE N-1 | Dépenses | Recettes |
|---|-------------------|-------------------|
| Report en section de Fonctionnement(R002) | | 733.712,87 |
| Report en section d'investissement (D001) | 324.116,10 | |
| RESTES A REALISER N-1 | Dépenses | Recettes |
| Section de Fonctionnement | | |
| Section d'investissement | 256.000,00 | |

Section d'Investissement

| Dépenses | Prévisionnel Budget 2020 | Réalisations 2020 | Recettes | Prévisionnel Budget 2020 | Réalisations 2020 |
|-------------------------------------|-----------------------------|----------------------|---------------------------|-----------------------------|----------------------|
| 20 Immobilisations incorporelles | 21.000,00 | 12.990,00 | 13- Subventions | 334.129,65 | 136.267,64 |
| 21 Immobilisations corporelles | 222.200,00 | 85.622,69 | | | |
| 23-Immobilisations en cours | 668.500,00 | 2.612,54 | 10-Dotations, réserves | 323.128,90 | 315.091,88 |
| <i>Total dépenses d'équipement</i> | <i>920.700,00</i> | <i>107.203,32</i> | | | |
| 16 Emprunts | 140.000,00 | 139.463,14 | | | |
| 020 Dépenses imprévues | 10.442,45 | | | | |
| <i>Total dépenses financières</i> | <i>150.442,45</i> | <i>139.463,14</i> | | | |
| Total des dépenses | 1.071.142,45 | 246.666,46 | Total des recettes | 657.258,55 | 451.359,52 |

Résultat cumulé

| | Dépenses | Recettes | Résultat |
|---------------------------|--|---------------------|----------------------|
| Section de Fonctionnement | 1.719.603,02 | 2.931.227,24 | +1.211.624,22 |
| Section d'investissement | 826.782,56 (246.666,46+324.116,10+256.000) | 451.359,32 | -375.423,04 |